

## DECLARATION DU MAIRE LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2013

Chers collègues,

Voilà plus d'un an que deux élus, issus du groupe PS/PRG, n'ont plus fait que de rares apparitions dans notre Conseil Municipal. Le premier, Monsieur Abdel Benjana, adjoint au maire en charge du développement économique, a été absent à dix reprises au cours de l'année écoulée.

Le second, Monsieur Fouad Guendouz, conseiller municipal en charge de la propreté des espaces publics, a été absent à onze reprises lors de la même période. Leur dernière participation effective à notre Assemblée communale remonte à plus de six mois, c'était le 13 septembre dernier. Le vote du budget, acte de gestion essentiel, s'est déroulé sans eux et sans qu'ils aient donné mandat de les représenter, bien qu'ils soient systématiquement invités à le faire.

A ma connaissance, ces deux élus ne rencontrent pas de problèmes de santé. Ils ne sont pas empêchés par des obligations professionnelles telles qu'elles justifient un niveau d'absence si élevé. Leur manquement aux devoirs de leur mandat s'étend aux commissions municipales, aux réunions de travail avec les services, aux manifestations publiques. Ils ne reçoivent plus d'habitants, ne participent plus aux bureaux municipaux, ne signent plus de courriers.

En un mot, Messieurs Benjana et Guendouz n'assurent plus le moindre travail et ne font pas même acte de représentation en dépit du fait qu'ils continuent de percevoir leur indemnité. Ils n'ont pas fourni d'excuse ou de justificatif à leur retrait de la vie publique. Je ne sache donc pas que ce renoncement à leur engagement soit l'expression d'un désaccord politique : si tel était le cas, cependant, l'honnêteté intellectuelle eut commandé que les intéressés s'en expliquent et renoncent d'eux-mêmes à leurs émoluments. Ainsi l'exige le respect élémentaire dû à la formation politique de laquelle ils tiennent leur légitimité. Ainsi l'exige le respect élémentaire dû aux membres de l'équipe municipale à qui revient d'assumer la charge supplémentaire induite par leur défection.

Nos concitoyens vivent des moments difficiles. Le minimum qu'ils puissent attendre de leurs élus, c'est d'honorer le suffrage universel et les devoirs qu'il impose à ceux qui s'en réclament. C'est pourquoi je me dois de tirer toutes les conséquences du désengagement et du silence prolongé de Monsieur Benjana et Monsieur Guendouz. Après en avoir longuement délibéré avec les élus du groupe PS/PRG, qui m'ont fait savoir leur complète approbation, j'ai pris la décision de retirer à ces deux élus leur délégation et les indemnités afférentes, mettant ainsi un terme à une situation anormale et injuste.

Fait à Aulnay-sous-Bois, le 28 mars 2013